

Pour ne pas subir la transition, inventer le système électrique de demain

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/pour-ne-pas-subir-la-transition-inventer-le-systeme-electrique-de-demain-738245.html>

Par Nicolas Berghmans et Andreas Rüdinger, chercheurs Climat et énergie à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) 16/06/2017

La campagne électorale a livré son cortège de propositions pour la transition de notre système électrique. Sans surprise, et en dépit des orientations issues de la loi relative à la transition énergétique, c'est la question du mix de production qui a divisé les candidats, partagés entre une sortie du nucléaire et un développement accéléré des énergies renouvelables (ENR), et au contraire la prolongation des réacteurs existants au-delà de leur durée de vie initiale de 40 ans.

Au-delà des postures, la décennie à venir constituera un point de bascule majeur pour l'avenir du système électrique français, et ce, quelle que soit l'orientation choisie. Les défis sont nombreux pour le quinquennat qui s'ouvre : préciser l'avenir du parc nucléaire historique dans un contexte marqué par les incertitudes multiples autour de la faisabilité (industrielle, technique et économique) du grand carénage, accélérer le développement des ENR et mener une politique ambitieuse de maîtrise de la demande énergétique.

Absence de volonté politique

Si un cadre a été posé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) adoptée en 2015, comment assurer la cohérence des différentes orientations proposées pour le système électrique ? Certes, la France s'est dotée d'un cadre de gouvernance qualifié de « précurseur mondial » par [l'Agence internationale de l'énergie](#), la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Mais la PPE de 2016 ne détaille pas suffisamment les mesures à mettre en œuvre et la voie à emprunter pour atteindre les objectifs énergétiques fixés pour 2025, 2030 et 2050. C'est particulièrement vrai concernant le rôle de l'électricité dans le système énergétique à venir et c'est bien l'absence de volonté politique, celle de faire des choix clairs, qui a bridé la portée de cette première version. La révision prévue en 2018, puis tous les cinq ans, offrira une opportunité de clarifier ces choix, cruciaux pour l'avenir.

Quel avenir pour le chauffage électrique (un tiers des logements) ?

Négligée dans la programmation actuelle, l'élaboration d'une trajectoire ambitieuse de maîtrise de la demande électrique constitue un enjeu central pour le prochain quinquennat. Si l'évolution des consommations « ne se décreète pas », elle reste largement influencée par les politiques énergétiques. Il est donc indispensable de remettre cet enjeu au cœur du débat politique : comment optimiser l'intégration de la recharge des véhicules électriques et de l'autoconsommation électrique dans le système électrique, pour améliorer la flexibilité et la résilience du système ? Quel avenir pour le chauffage électrique, présent dans près d'un tiers des logements, au regard de la stratégie de rénovation énergétique et du défi de gestion de la pointe hivernale ?

Incertitudes industrielles

Côté production, cela saute aux yeux, le traitement actuel des filières est asymétrique. Précis et ambitieux pour les énergies renouvelables, les objectifs restent évasifs pour l'évolution du parc nucléaire. Les incertitudes industrielles et économiques autour du prolongement de la durée d'exploitation des réacteurs nucléaires historiques impliquent d'initier au plus vite les premières opérations pour disposer d'un retour d'expérience. Pourtant, selon la trajectoire actuelle de la PPE et

sans augmentation des exportations d'électricité, respecter l'objectif de 50% de nucléaire en 2025 nécessiterait une réduction de la production équivalente à la fermeture de 12 à 20 réacteurs en seulement 2 ans. S'affranchir entièrement de l'objectif de 50% nucléaire ou décaler celui-ci à 2030 pourrait alléger la contrainte sur la baisse du nucléaire, mais augmenterait le risque d'un surdimensionnement des capacités de production et d'investissements échoués, à moins de réviser à la baisse l'ambition sur le développement des filières renouvelables.

Etablir une stratégie robuste, éviter les choix coûteux, inventer le futur

Les échanges avec les pays voisins pourraient bien sûr offrir une sorte de soupape de sécurité et un débouché pour l'électricité excédentaire produite. Mais une stratégie consistant à miser, sans coordination avec les pays voisins, sur l'augmentation des exportations d'électricité ne serait pas sans risques, alors que le prix sur le marché de gros est au plus bas depuis dix ans et pourrait le rester durablement. Il est donc primordial pour la France de mieux intégrer les évolutions des pays voisins si elle veut établir une stratégie robuste, et le débat engagé à l'échelle européenne sur la réforme du marché électrique tombe à point nommé pour renforcer la coopération.

L'existence d'incertitudes multiples est bien réelle mais elle ne peut servir de prétexte à l'absence de choix politiques, sous peine de subir une transition non contrôlée du secteur, et de générer des transformations incohérentes et coûteuses. Pour le système électrique, les choix restent largement ouverts. Reste à se saisir des outils à disposition pour inventer le système électrique de demain.